

TANCON ENTREPRISE

Philippe Buchet : « Il faut innover pour se démarquer »

La société Buchet, basée depuis des générations à Tancon, a obtenu en 2016, le trophée de l'entreprise du Pays Charolais-Brionnais. Retour avec Philippe Buchet qui a repris la société familiale en 1995, sur les retombées de ces récompenses.

Pour quelle catégorie aviez-vous fait acte de candidature ?

« Il y avait quatre catégories : le trophée "Fabriqué en Charolais-Brionnais", le trophée "de l'innovation", le trophée "de l'entreprise citoyenne et responsable" et le trophée "graines d'entrepreneurs et initiative jeune".

Nous aurions pu candidater pour presque toutes les catégories, mais nous avons fait le choix de porter candidature pour le trophée de l'innovation. Nous avons axé notre dossier de présentation sur deux de nos produits qui sont deux innovations majeures de notre entreprise ces dernières années : l'épandeur à tablier accompagnateur et la distributrice de sciure pour canardières. »

Que vous apporte ce



■ Philippe Buchet avec son trophée représentant la vache charolaise qui orne le parc de la Maison du Charolais à Charolles. Photo Guillaume JOMAIN

trophée ?

« Même si l'obtention d'un trophée crée une certaine fierté pour nos équipes, nous n'innovons pas pour collectionner les trophées sur une étagère. Notre entreprise a déjà obtenu quatre Sommets d'Or lors des Sommets de l'élevage de

Cournon en 2008, 2010, 2011 et 2015. Ces récompenses nous offrent un rayonnement national auprès des agriculteurs. Ce trophée étant un trophée local, il permet surtout aux personnes de la région de voir qu'il y a des choses qui se passent à proximité de

chez eux, et que l'innovation ne vient pas forcément de contrées lointaines. Peut-être aussi que ce type de trophée peut susciter des vocations d'inventeurs innovateurs. On a toujours besoin d'innover et ce, dans tous les domaines ! »

Pourquoi innover ?

« L'innovation est un remède anticrise et un argument de vente. »

Philippe Buchet, Buchet constructeur, à Tancon

« Tout n'est pas inventé et les besoins évoluent. Dans dix ans, il y aura sûrement une invention qu'on ne peut même pas imaginer aujourd'hui, car on n'en voit pas encore l'utilité. L'innovation est un remède anticrise et un argument de vente : elle permet de remplir son carnet de commandes en période de forte et durable crise agricole, il faut innover pour se démarquer. C'est aussi un moyen d'avoir confiance en l'avenir et de conserver l'emploi. Nous employons huit personnes à pleintemps et notre chiffre d'affaires a augmenté d'environ 20 % alors que certains de nos concurrents ont recours au chômage partiel. »

Propos recueillis par Guillaume Jomain (CLP)